

billets de la banque de Montréal. Les \$400 précédentes étaient en billets de la banque Maritime. Avec sangfroid il compta après moi et empocha les billets. Plus tard, je demandai avec instance à M. Fitzgerald—il s'agissait de réclamations que j'avais déjà faites à l'égard de travaux que j'avais évités—d'ajouter encore à ses rapports en considération de l'argent que je lui avais donné, car je voyais qu'il n'en aurait rien fait sans être payé. Le mois suivant, je crois qu'il ne fit aucune addition. Dans le mois qui suivit, je lui envoyai un chèque de \$500 comme gage de la somme promise, et pour qu'il ne vint pas à se plaindre à moi aussi souvent de ses difficultés pécuniaires.

1521. Vous êtes-vous écrit au sujet d'aucune de ces transactions ?—Moi je lui ai écrit, mais pas lui. Il m'a blâmé de lui avoir envoyé un télégramme à ce sujet.

Par M. Scatcherd :—

1522. Teniez-vous un livre de caisse dans lequel vous inscriviez ces items ?—Oui.

Par M. Mitchell :—

1523. Comment sont-ils inscrits ?—“ Payé à J. W. Fitzgerald ; ” mon commis a fait l'inscription de ces items.

Par M. Mills :

1524. Ces paiements n'ont pas été faits à la connaissance de votre commis ?—Non.

1525. Qui était votre commis ?—W. A. McPherson. Il était mon caissier. M. Fitzgerald n'a pas touché l'argent de ce chèque de \$500, parce que le contrat s'est trouvé terminé.

1526. Quand avez-vous donné ce chèque ?—Je ne sais trop. Je pense que c'est en janvier.

1527. Est-ce longtemps avant la fin du contrat ; est-ce deux mois avant ?—Pas autant que ça.

1528. Qu'est-ce que M. Sutherland ?—Un marchand avec lequel j'ai fait des affaires.

1529. Qu'avait-il à faire dans cette affaire ?—Il était partie dans un arrangement à l'effet d'inquiéter M. Fitzgerald à augmenter les évaluations de manière à me faire obtenir ce que je demandais depuis si longtemps. M. Sutherland devait avoir une part de ces augmentations, c'est-à-dire que je devais lui payer plus que je ne l'eusse pu faire autrement à l'acquit d'une balance de compte que je lui devais.

1530. C'est sur sa recommandation que vous avez envoyé le chèque ?—Oui. Subséquentement, je télégraphiai à Sutherland que je désirais qu'il vint à Ottawa témoigner de l'arrangement qu'il m'avait dit avoir fait avec Fitzgerald. Voici la réponse qu'il me fit par a même le 22 mai 1874.—

“ Par le télégraphe, de Bathurst.

“ Tout ce qui a été fait l'a été à ma demande, et je crains que mon témoignage m'impliquerait plus que lui. Je lui ai offert plusieurs fois d'acheter mon intérêt, mais il a toujours refusé, et force me serait de jurer qu'il n'a jamais rien reçu, pas même l'habit que j'ai ensuite porté à son compte parce que je ne lui avais pas fait d'abord connaître mes intentions. Il ne doit pas être assez pervers pour dire que j'ai essayé de le corrompre. “ Il n'a jamais admis vous être venu en aide autrement que dans un but louable.

“ A. S. SUTHERLAND.

“ A J. C. Gough. ”

1531. Ce télégramme de M. Sutherland répond-il exactement au vôtre ?—Le mien disait qu'il était à désirer qu'il prouvât sa réclamation contre M. Fitzgerald et qu'il fit connaître comment il avait agi avec lui.

1532. Quel télégramme avez-vous reçu en réponse ?—J'en ai reçu deux ; celui que je viens de produire et celui-ci :—

“ Bathurst, N.-B., 14 mai 1874.

“ Mes propositions et la grande réserve sur laquelle il s'est tenu m'empêcheraient de